

2018 - 2021

Connaître - Reconnaître - Agir ensemble

Traces : ce qui subsiste d'une chose passée.

Tracer : indiquer la route à suivre.

Deux mots, pour une seule publication, qui d'une fois sur l'autre, sans régularité préalable, se déclinent sous forme de TRACES pour raconter ce qui a été, ou TRACER pour dire ce qui est souhaité.

Le contrat de projet 2018 - 2021 a été réalisé entre le 15 Octobre 2016 et le 12 janvier 2018 soit une quinzaine de mois de travail.

Près de 200 personnes ont participé à l'élaboration de ce document tant sur la partie bilan que sur les nouvelles orientations de notre association.

Cette mouture est la 5^{ème} élaborée de manière collective.



Edito du président

Le contrat de projet 2013-2017 porteur d'espoir, de connaissance et de reconnaissance mutuelle entre les habitants des Trois cités a abouti au développement de différents projets structurants et solidaires tels que : la mise en place et le développement du chantier « Pouvoir d'Agir », le projet de mutualisation, le projet de la résidence intergénérationnelle, le projet de centre de santé, l'organisation en chantiers du travail du centre, le travail avec les parents, le travail avec la mairie pour la CPO et la participation du centre au congrès des centres sociaux à Lyon ...

Aujourd'hui nous sommes déterminés à continuer à agir dans ce nouveau contrat de projet 2018 - 2021 pour le bien du quartier, pour notre ville et à participer au changement de notre société. Un changement qui ne peut se faire sans les habitants, sans leurs idées, sans leur présence, sans que chacun n'exprime ses opinions pour construire un socle et des objectifs qui visent le bien commun et la démocratie du partage.

Notre objectif est de développer le pouvoir d'agir des habitants du quartier sur des projets qui partent de leurs préoccupations quotidiennes sur l'emploi, la santé, la jeunesse, le vieillissement, la réussite scolaire, la culture et la fracture numérique. Notre objectif est aussi de promouvoir la participation citoyenne positive des habitants et le savoir-faire de chacun.



Parce qu'on ne peut lutter seul contre le fléau de la précarité et de l'inégalité des chances, la solidarité doit, pour notre association, permettre à chaque personne ou groupe d'habitants d'être l'artisan de son devenir.

Notre association participe à la construction de l'autonomie de chacun pour la réussite de tous. Il met en jeu toutes les personnes en capacité de partager un savoir, un savoir-faire dans le respect de la dignité afin de créer une dynamique vertueuse et durable dans le quartier où chacun doit trouver sa place en coopération avec les autres.

Le président
Mohammed Rhalab

Extraits du projet politique (V5 - validée par le Conseil d'Administration du 28 mars 2017)

L'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités est portée conjointement par des bénévoles et des salariés. C'est un lieu "politique" au sens premier du terme : un lieu où s'exerce la citoyenneté et se vit la démocratie.

Elle a pour finalité le développement du lien social, des relations intergénérationnelles et interculturelles. (...)

L'Association défend des valeurs :

- Autour de la famille comme micro-société, sous toutes les formes qu'elle a prises aujourd'hui (...)
- Autour des jeunes comme ressources et avenir du territoire (...)
- Autour des relations humaines pour lutter contre l'isolement, les discriminations, les exclusions, l'absence de lien (...)
- Autour de la culture, en partant de l'affirmation que la culture n'est pas réservée à une élite, que tout groupe humain est porteur de culture, culture qu'il n'y a pas lieu de placer dans une hiérarchie voire d'opposer, (haute/basse, grande/petite), culture qui s'exprimera par le biais d'expressions culturelles. (...)

L'Association participe à la transformation de la société dans laquelle nous vivons en proposant à chacun d'être acteur de sa vie, d'être acteur dans son quartier, dans un esprit de solidarité.

Elle refuse l'assistanat en ne "faisant pas à la place des gens" mais en faisant avec eux, en ayant le souci de partager en préservant la dignité de chacun.

Elle s'appuie notamment sur les méthodes du développement du Pouvoir d'Agir des Habitants. Le développement du Pouvoir d'Agir des Habitants est un processus collectif visant simultanément une transformation personnelle et sociale. Il est fondé sur le libre arbitre des personnes mobilisées, leur délibération démocratique et leur engagement dans une action concrète.

Les 5 objectifs pour la période 2018-2021

Objectif n° 1

Aller découvrir davantage la réalité des habitants et adapter notre communication à chaque public, en veillant particulièrement aux plus éloignés

Pourquoi un tel objectif ?

1. Fil conducteur de notre action,
2. Notre association ne touche pas toute la population du quartier :
3. pour aller au-devant de ceux qui n'expriment pas de demande
4. Les retraités représentent désormais un vivier de personnes potentiellement relais et ressources avec lesquelles nous pourrions continuer à construire

Comment s'y prendre pour réaliser l'objectif ?

1. Créer un « corps » d'habitants relais avec une double fonction de diffusion de l'information et de remontées des demandes et des problèmes
2. Organiser le « Aller vers »
3. Penser les manières et méthodes pour mieux comprendre les situations vécues par certaines personnes
4. Développer la formation des habitants et des salariés :
5. Adapter notre communication

Les résultats attendus

- Un groupe d'habitants relais composé d'au moins une trentaine de personnes ;
- Une organisation « pensée » du « Aller Vers » et des méthodes harmonisées de recueil des informations ;
- Des temps collectifs consacrés à une meilleure compréhension du territoire ;
- Une diversité du public fréquentant le CSC ;
- Une diversification de nos moyens de communication ;
- Avoir organisé 2 sessions par an de « Prends ma place » sous forme de croisement des savoirs pour différentes situations identifiées comme caractéristiques du quartier.

Objectif n° 2

Mettre en relation les habitants et/ou les associations concernés par des problématiques et objectifs communs, pour y travailler ensemble, en brisant tous les obstacles

Pourquoi un tel objectif ?

1. Poursuivre le travail entamé dans le cadre du

chantier de Développement du Pouvoir d'Agir des habitants

2. Besoin de réponses face aux nombreux problèmes que rencontrent les habitants du quartier.
3. Beaucoup de dynamiques collectives existent, mais parfois isolées
4. De nombreuses associations ont besoin de soutien.
5. Un enjeu démocratique pour la ville et les maisons de quartier
6. la plus-value que constitue l'association des personnes vivant la pauvreté à la construction des solutions aux problèmes qu'elles vivent.

Comment s'y prendre pour réaliser l'objectif ?

1. Continuer d'accompagner de nouveaux groupes d'habitants
2. Mobiliser une trentaine d'associations du quartier sur des temps collectifs
3. Poursuivre un travail d'organisation, d'accompagnement et de formation des équipes d'animateurs
4. Poursuivre un travail de réflexion et de transformation de nos modes de gouvernance interne, et l'articulation entre les différentes instances et groupes
5. Réussir à analyser et théoriser nos modes et méthodes d'intervention, notamment en renforçant notre partenariat avec l'université de Poitiers.
6. Développer un travail de formation de transmission et d'accompagnement auprès de leaders émergents
7. Développer un réseau partenarial soutenant ces démarches.

Les résultats attendus

- Mobiliser entre 150 et 200 personnes dans 9 à 12 groupes supplémentaires fonctionnant avec les principes du DPAH ;
- Réunir 2 ou 3 fois par an, à partir de 2018, au moins 20 associations du territoire ;
- Former 3 ou 4 animateurs par an aux méthodes du développement du Pouvoir d'Agir des Habitants ;
- Mettre en place le nouveau fonctionnement associatif et l'affiner sur toute la durée du contrat de projet ;



- Disposer d'un « outil » complet de formation des habitants ;
- Avoir un réseau d'alliance opérationnel.

Objectif n° 3

Apprendre ensemble (tous âges et toutes

cultures) nos devoirs et nos droits civiques pour agir collectivement pour la promotion de la citoyenneté et le dépassement des préjugés.

Pourquoi un tel objectif ?

1. De nombreux habitants sont impliqués dans la vie du quartier et veulent avancer plus.
2. La mobilité des habitants, l'arrivée de nouveaux habitants nous oblige à adapter nos modes d'actions sur le quartier.
3. La journée du 1^{er} avril 2017 a mis en évidence des préoccupations autour de la question de l'accès aux droits : égalité d'accès à l'information, à la formation, à l'action.

Comment s'y prendre pour réaliser l'objectif ?

1^{er} axe : favoriser la connaissance et l'accès aux droits de chaque citoyen

1. Favoriser la connaissance des dispositifs existants.
2. Développer la formation comme outil à l'implication.
3. Accompagner des groupes d'habitants pour répondre aux problématiques vécues.
4. Adapter nos moyens et notre organisation aux besoins des habitants

2^{ème} axe : encourager le respect des autres et de l'environnement

Les devoirs du citoyen sont liés à la notion de respect : de l'autre, de soi, de l'environnement (au sens très large).

1. En interne travailler les méthodes et outils de la rencontre et des échanges interculturels, et veiller à ce que chacun apporte une partie de la solution.
2. Veiller à l'hétérogénéité des groupes de travail
3. Poursuivre le projet expérimental « Vivre Ensemble au sein de la résidence intergénérationnelle »
4. Impliquer les habitants de manière collective pour que le quartier soit le plus agréable à vivre :

Les résultats attendus

- 3 temps par an d'information et de discussion sur les différentes thématiques liées aux droits et devoirs ;
- Un système de formation des habitants et des bénévoles, organisé et permettant de couvrir une grande partie des besoins dans un champ vaste ; y compris en s'appuyant sur les demandes ;
- Une douzaine de nouveaux groupes de travail autour du DPAH sur les 4 années ;
- Un « dispositif » d'adaptation de nos outils aux situations réelles des habitants : modes de garde, traducteurs... ;
- Diminution des tensions au sein de la résidence intergénérationnelle, augmentation du nombre de personnes impliquées et développement des micro-projets.

Objectif n° 4

Accompagner les jeunes (plus particulièrement les

192 personnes ont participé au contrat de projet

85 Habitants/usagers (jeunes, moins jeunes et plus âgés)

ADYATER Habiba, AWA Gassama, BALANDRE Josette, BARACHE Nawel, BIDUYA Hipolytte, BORDES Sophie, BOULESTIER Marie-Stéphanie, CAMARA Boua, CAMARA Moussa, CHAKA Tanouni, CHOTARD Marcelle, CHOUWATI Saadia, CISSE Goundoba, CONTE Khali, COREIRA Elvira, DA CRUZ Josette, DAVID Laura, DAVTYAN Nariné, DELAROY Chantal, DIABY Kandjoura, DIABY Lala, DIABY Maimouna, DIABY Néné, DIABY Seny, DIB Manel, DOMAIN Bernadette, DORET Marie-Thérèse, DOUMBOUYA Bambo, DRAME Aminata, DRAME N'Nahoumou, DRAME Omar, DRAME (collégien) Dem-bo, DRAME (lycéen) Dembo, DRAME Sankoumba, EAP Jennifer, EL BACHRI Mohamed, FARID SEDEK Rita, FOFANA Mama, FREMIOT Nicole, GRIGNOUX Claudette, GUILBAUD Marie-Jo, HAMADOU ALI Patricia, HERLAUT Michel, HISSEN Bintou, KABA Ali, KABORE Roland, KEBE Kadiatou, KEITA Fanta, KOALA Robert, KOUAKADRY Ben, KURU Mustafa, LAROUSSY Meriem, MAGORD André, MAKHARACHVILI Natia, MATHELIN Raymonde, MORGENTHALER Aberash Max, NOURIEVA Marina, PARDA Danièle, PEARCEY Mary, PETIT-GAUTRON Alice, PIERRE Eliane, PINEAU Joanna, PIQUET Lydia, POIRAUULT Claude, RAGOT Chantal, RAHMANI Fadila, RAVIDA Nicole, REDON Louissette, ROUSSELLE Nadine, ROUSSELY Marine, SAGNA Abdoulaye, SAINDOU-BACO Isabelle, SAINDOU-BACO Marie, SAKHO Mohammed, SAVANE Namou, SAVANE Bafodé, SAVIGNY-MARTIN Magalie, SYLLA Nabintou, TAMANATE Sory, TEXEIRA Lisa, TOURE Mohammed Lamine, TRAINSON Jean-Michel, TRAORE Seydou, TRETON Florine, WATIGNY Gérard

19 Bénévoles engagés

ALCAMO Renée, BASSOULET Béatrice, BERGE Christine, BOISSEAU Philippe, BOUCHET Solange, CALENDRIER Danielle, ESHGHABADI Hadi, GAULTIER Raymonde, GAULTIER Bernard, JABRI Malika, MARTIN Dominique, MATHE Eve-Line, MATHE Florent, NUNES Marie-José, Plichard-Baillargeau Lucienne, PROUST Colette, URSULT Lekbira, USSUNGU Patience, WATIGNY Jérôme

22 Administrateurs dont 5 représentants des partenaires

ABID ALI HAYDARI Saad (Entente Sportive des 3 Cités), BANGOURA Marie-Louise, BILLAUD Jacqueline, BONAMY Marie-Thérèse, BRETAGNE Valérie, BRISSON Stéphane (Association Pourquoi Pas La Ruche), CAMARA Mamadou, CHARTON Cécile (APE Jacques Brel), CONTE Madi, COUVROT Sandrine, FAUCHEY Marie-Noëlle, GAUDESSE Florence (APE Tony Lainé), GRIGORYAN Anush, KERROUMI Salima, LANCEA Cyril, MASSE Hélène, PIERSON David, RHALAB Mohammed, SAILLIER Patrick, SANTI Nadine, SOURIE Bénédicte, THIBAUULT Claude (Comité de Quartier).

20 Partenaires

BALAGUER Hayat (APE Tony Lainé), BOUCHET Hélène (Association l'Espoir), CAILLE Chantal (Association l'Espoir), CHAMPAIN Valérie (Mission Locale), CORMIER Fernande (Association de Gestion du Centre de Santé), DIONE Agnès (Fandene Espoir), ETOUBLEAU Jean-Pierre (CRESUS), FUSEAU Mauricette (Association l'Espoir), HUOT DE SAINT ALBIN Frédéric (Association Mission Habitat), JEAN Edoïnise (Mission Locale), KEITA Adama (Association des Guinéens de Poitiers), LACROIX Michel (Association de Gestion du Centre de Santé des 3 Cités), LIAUD Stéphane (Association Pourquoi Pas La Ruche), MAKHARACHVILI Zhenia (Association Georgienne de Poitiers-Iveria), MESMIN Francine, (Association Pourquoi Pas La Ruche), NADEAU Dominique (Nord-Sud Développement), RENAUDIN Denis (FCSV), SQUARE Mamadou (Ass. Pour les Valeurs de la République), VASILIEV Natali (Kalinka), VERGNEAU Joël (Comité de Quartier).

1 Volontaire (le courageux)

CAMARA Yadali

45 Salariés

ANDREAU Patrice, ARNAULT Amandine, AUBERT Thomas, BA Kalidou, BAHROUNE Nabil, BALAGUER Alberto, BELHAJ Hanaë, BERRARI Daniel, BESSON Christophe, BIDAUD Pamela, BOMBARD Nadège, BORBELY Blanka, BOUCHAND Marie, BOUNEAU Iloé, BOUQUET Emilie, CASTRO-CINTAS Mikaël, CHITOU Aras, CHOLIN Laetitia, CISSE Mama, COSTA Florence, CRAMOIS Isabelle, DAOUD Anlyati, DIABY Bafodé, DIVOUX Vincent, EL HAIMOUR Mounir, ELAIMECHE Anissa, GRELLET Kevin, GUENET Benjamin, GUERY Patricia, GUIGNARD Flora, HOUADEF Aïcha, IRAGUHA Ange-Robert, JUIN Audrey, KOUAKOU Tiphany, LACLAUTRE Marine, LEVEQUE Michèle, MANCEAU Angeline, MENNI Jamel, PAILLAT Florian, PAPIILLON Pierre, PETITJEAN Nicolas, ROY Charlotte, TAKOURBI Abdellatif, TESSIER Yoann, VANTHUYNE Nicolas, YOGO Eddy.

Ours

Traces (r) n° 8 est un document réalisé par l'association des Centres Socio-Culturels des 3 cités sous la responsabilité de Mohammed Rhalab, président et Vincent Divoux, Directeur. Angeline Manceau, Mise en page.

C'est une synthèse qui ne donne qu'un aperçu partiel et subjectif de l'activité de l'association. Le rapport d'activité complet peut être retrouvé sur notre site internet www.3cites-csc86.org

D'autres documents publiés par notre association sont disponibles sur notre site.

Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités
1 place Léon Jouhaux
86000 Poitiers

05 49 01 29 97
accueil@3cites-csc86.org



Quelques éléments complémentaires

Ce contrat de projet s'inscrit dans la lignée du précédent et s'appuie toujours sur les 3 éléments de contexte évoqués précédemment : la circulaire de la CNAF de 2012 qui réaffirme la place des habitants, la publication du rapport Mehmache-Bacqué qui fait des propositions d'un empowerment à la française, et bien sûr le congrès des Centres Sociaux de 2013 qui défend le pouvoir d'agir des habitants et affirme la place centrale dans notre action de la question sociale.

Mais d'autres éléments sont venus les compléter.

Le rapport Kirszbaum

Le sociologue Thomas Kirszbaum a élaboré pour le compte de la ville de Poitiers, un rapport sur les maisons de quartier. Il identifie 4 défis pour l'avenir des maisons de quartier : **la précarité sociale, la diversité culturelle, la mobilité urbaine, la coordination territoriale**

Il propose un axe central de transformation : **les maisons de quartier comme espaces de participation. Ce qui passe selon lui par 3 orientations**

- Impliquer les usagers ?
- Démocratiser la gouvernance interne ?
- Coproduire les politiques publiques avec les habitants ?

Les propositions du collectif des maisons de quartier

Ce collectif qui a travaillé plus d'une année a défini 3 grands champs d'intervention pour les maisons de quartier :

- Une mission à caractère social et notamment pour renforcer la cohésion sociale et affirmer la dimension collective ;
- Une mission à caractère éducatif et citoyen, notamment vis-à-vis des enfants et des jeunes, tout en étant attentifs aux adultes.
 - Elles cherchent à promouvoir la participation et le bénévolat ; elles suscitent les initiatives, favorisent l'autonomie, font éclore et aident à concrétiser des projets par les personnes elles-mêmes. L'objectif est de développer, par une posture de toute l'association, constante et développée sur le long terme, une prise de conscience et **une mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants.**
 - Dans cette optique citoyenne, certaines associations pourront s'engager avec la ville dans une expérimentation de co-construction d'une politique publique.
- La mission des associations a un caractère culturel
 - ... Il s'agit de donner à voir, de développer le sens critique, la curiosité, le plaisir.
 - En d'autres termes, les maisons de quartier créent du lien entre le sociétal et l'artistique.